



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

LE PETIT MONTAGNARD-PLA D'ADET, SAINT-LARY-SOULAN

MARIE DE SAINT LARY SOULAN
TEL : 05 62 39 40 66 / 05 62 39 32 91
MAIL : cdlpm@mairie-saint-lary.fr

Direction
Cyrielle MONLEZUN
ADRESSE : Bâtiment « Le Petit Montagnard »
Le Pla d'Adet
65170 Saint-Lary-Soulan

L'accueil de Loisirs « Le Petit Montagnard » accueille les enfants de 3 à 12 ans.

La gestion de cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est assurée par la Commune de Saint-Lary-Soulan.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Le Centre de Loisirs peut accueillir : **-30 enfants de 3 à 6 ans**
-20 enfants de 6 à 12 ans

Les réservations sont faites pendant les périodes prévues à cet effet. Les parents remplissent avec le plus grand soin les dossiers individuels d'inscription valables un an.

Les dossiers des enfants sont complets le jour de leur arrivée au centre.

Pour les enfants présentant des problèmes de santé et nécessitant un accueil particulier, une réunion entre l'équipe de direction et les parents, est organisée afin d'évaluer les modalités d'accueil de l'enfant.

HORAIRES D'OUVERTURE ET MODALITES D'ACCUEIL

L'ALSH est ouvert tous les jours de 8h30 à 17h30.

Les modalités d'accueil sont appliquées de la manière suivante :

-Les matins : Arrivée à partir de 8h30 et départ avant 12h30.

- Le midi** : Arrivée à partir de 12h00 et départ avant 14h00 (pique-nique à prévoir ou repas fourni par la structure). **Obligatoirement associé à une demi-journée.**
- Les après-midi** : Arrivée à partir de 13h30 et départ avant 17h30
- Les journées** : Arrivée entre 8h30 et 10h- Départ avant 17h30.

Les prestations suivantes font l'objet d'une réservation complémentaire et entraînent une facturation :

- Repas fourni par la structure.
- Accompagnement et récupération aux cours de ski ESF.

MODALITES DE RESERVATION

Les formulaires de réservation et dossier d'inscriptions sont disponibles via le site internet de la mairie de Saint-Lary-Soulan et le site internet de l'Office du Tourisme.

https://www.mairie-saint-lary.fr/fr/centre_loisirs/inscription/3.

Sur le formulaire **les représentants légaux indiquent avec précision les dates et formules choisies pour leur enfant.**

Aucune réservation n'est traitée par téléphone.

Ne sont pas pris en compte :

- **Les réservations laissées sur le répondeur téléphonique**
- **Les dossiers incomplets (justificatifs obligatoires)**

Nb : Pendant les périodes d'ouverture de la structure, il est possible sur place, sous réserve de disponibilité, de prendre en compte votre demande accompagnée du dossier complet.

L'équipe de direction se réserve le droit :

- De refuser toute présentation d'enfant à l'ALSH sans réservation, dans un souci de respect des normes d'encadrement et des délais nécessaires à la commande des repas.
- De refuser une inscription en cas de dépassement de la capacité d'accueil.

MODALITES DE DESISTEMENT

En cas de désistement, les représentants légaux préviennent le centre avant le début de la période réservée mais ne sont pas être dédommagés sauf sur présentation d'un certificat médical.

En cas d'absence pour maladie, les représentants légaux préviennent le centre avant l'arrivée prévue de l'enfant et fournissent dans les 48h un certificat médical.

Les cas de remboursement sont limités à :

- La fermeture de la structure.
- L'hospitalisation de l'enfant **sur justificatif médical.**
- Une maladie, sur justificatif, après qu'une **carence de trois jours ouvrés soit appliquée.**
- **En cas de fermeture totale de la station** sur demande écrite après qu'une carence de trois jours ouvrés soit appliquée.

Les désistements se font à l'adresse mail suivante : cdlpm@mairie-saint-lary.fr

TARIFS ET FACTURATION

TARIFS ALSH LE PETIT MONTAGNARD							
HORS VACANCES SCOLAIRES				VACANCES SCOLAIRES ET WEEK END			
QF	- 300	+301 à 900	+ 901	QF	- 300	+301 à 900	+ 901
½ journée	7€	16€	18€	½ journée	8€	17€	20€
Journée	13€	28€	31.50€	Journée	15€	31.50€	35€
Midi	2.50€	3.50€	4.50€	Midi	3€	4€	5€
Forfait 5 j	55€	125€	135€	Forfait 5j	65€	140€	150€

Repas en supplément : 5.50€

Accompagnement **ou** récupération au cours de ski : 5 €

Accompagnement **et** récupération au cours de ski : 8 €

Nb : Hors département des Hautes-Pyrénées application de la tranche « + 901 »

Nb : Les enfants domiciliés à Saint- Lary-Soulan sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte résident, bénéficient d'une réduction de 30 % sur le tarif correspondant au quotient familial.

Le paiement des prestations s'effectue au moment de la réservation à réception de la facture.
Toute réservation non confirmée par un paiement sous huitaine sera annulée.

Procédures de règlement :

- Paiement à distance par Carte Bancaire par téléphone :
 - Au 05 62 39 40 66 hors saison
 - Au 05 62 39 32 91 du premier jour des vacances de Noël à la fermeture de la station
- Paiement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou ticket CESU en date de validité à l'adresse suivante :
ALSH - Mairie de Saint-Lary-Soulan- BP 40 - 65170 Saint-Lary-Soulan

REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement merci d'adresser un mail à l'adresse :
cdlpm@mairie-saint-lary.fr.

Merci d'indiquer le motif du remboursement, le nom et prénom de l'enfant
Joindre au courriel les justificatifs (RIB – certificats médicaux...).

ACCOMPAGNEMENTS ET RECUPERATIONS DES ENFANTS AUX COURS DE SKI

- Partenaire : Ecole du Ski Français.
- **Réservation préalable obligatoire auprès de l'ESF unique partenaire.**
- Uniquement assuré pour les cours collectifs.
- Obligation du port de brassard pour les enfants à récupérer auprès du centre avant le premier cours de ski de même que l'identification du matériel.
- Départs et retours des cours assurés sur le secteur Pla d'Adet. Sauf cas exceptionnel la prestation pourra se faire du secteur Espiaube si les horaires correspondent à l'organisation.
- Matériels à prévoir : ski, chaussures, casque, masque ou lunettes, gants, combinaison de ski, tour de cou, crème scolaire.

Annulation de dernière minute : Le signaler obligatoirement auprès de l'accueil du centre de loisirs

SECURITE DES ENFANTS

Les enfants doivent impérativement avoir leur dossier d'inscription à jour. (Justificatif CAF, Fiche de liaison sanitaire, Vaccinations à jour, Pièces d'identité du représentant légal, présent règlement signé.)

Arrivée :

Les parents accompagnent les enfants jusqu'à l'espace d'accueil.

Un animateur, responsable de cet accueil, note la présence de l'enfant sur la fiche.

Il est à l'écoute des questions ou particularités à prendre en compte pour le bon déroulement de la journée de l'enfant.

Les représentants légaux signalent à l'animateur tout problème ou situation qui nécessite une attention particulière pour le bon déroulement de la journée

Le directeur se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant dont l'état de santé est incompatible avec la vie en collectivité et les activités du centre ou pour tout manquement au respect de ce règlement.

Départ :

Les représentants légaux ou personnes autorisées récupèrent leur enfant dans l'enceinte du Centre de Loisirs auprès des animateurs.

Les animateurs font un retour sur le déroulement de la journée.

Seules les personnes mentionnées sur le dossier d'inscription ou mandatées par écrit par les parents (pièce d'identité à l'appui) sont autorisées à récupérer les enfants au centre.

L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique et morale des enfants présents sur le centre.

Elle signale tout comportement de déviance grave observé pendant une journée ou une période de fonctionnement.

La signature du présent règlement vaut acceptation des différentes modalités d'accueil qui y sont détaillées. En cas de non-respect récurrent des différentes dispositions du présent règlement, et à défaut de conciliation possible, la Directrice du Pôle Petite Enfance se réserve le droit, après avis du Maire, de ne plus accepter un enfant au centre.

Coupon à compléter et à remettre à la directrice de l'ALSH « Le Petit Montagnard »

Je soussigné (e) _____

Responsable légal de l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter les termes.

Fait à : _____ Le _____

Signature(s)